



Compte Rendu du conseil d'Administration (19/09/2009)

Le 19/09/2009 les membres du conseil d'administration de la FFG se sont réunis à Carcans (lors du tournoi de Bordeaux)

Ont participés au conseil d'administration

- **Membres du Conseil d'administration (droit de vote):**
 - Emeric Salmon
 - Daniel Tossetto + procuration Géraldine Paget
 - Noël Saint Paul + procuration François Péchoux
 - Nicolas Clerbout + procuration Luc Ronayette
- **Autres participants :**
 - Fabien Lips
 - Fan Hui
 - Astrid Gaultier
 - Frédéric Renaud
 - Adrien Rouxel

Ordre du Jour :

- 1 – Plaquette de communication
- 2 – Championnats
- 3 – Embauche de Motoki Noguchi
- 4 – Point sur la RFG
- 5 – Point sur l'EGF
- 6 – Le congrès 2011
- 7 – Questions diverses



Préambule – Constatation du Quorum

Des procurations de votes ont été données :

- François Péchoux à Noël Saint-Paul
- Géraldine Paget à Daniel Tosetto
- Luc Ronayette à Nicolas Clerbout

Présents (ou représentés) 7 voix sur 16. Le quorum d'un tiers des voix est donc atteint.

1 – Plaquette de communication

La plaquette est présentée dans sa version finale. Il est proposé quelques retouches mineures (remplacement de la photo de Fan Hui, déplacement d'une photo). La plaquette ainsi présentée est validée.

Il est proposé que la plaquette soit imprimé au nombre de 10.000 exemplaires (dans un premier temps) et distribuée au ligue.

Vote Pour : 7

Vote Contre : 0

Les ligues seront responsables de la diffusion aux clubs.

2 – Championnat

2 - 1 - Point calendrier

Rappel : L'agrément FFG pour un tournoi est indispensable pour être couvert par l'assurance.

Suite à une demande de Luc Vannier (possibilité de refus de l'agrément FFG en cas de non conciliation sur une date au calendrier) une discussion s'engage sur le rôle donné au responsable du calendrier lors de conflit de calendrier pour différents événements.

Il est proposé de ne pas donner suite pour le moment à la demande de Luc Vannier, cependant un rappel aux règles d'organisation va être fait aux clubs et aux ligues (notamment concernant l'annonce dans le calendrier). Le point sera explicité sur la page d'organisation du site web.



2 -2 - Championnat de France

Le constat est fait que les discussions menées par Fabien Lips ont abouties à différentes propositions défendues par les différents intervenants de la liste de travail.

Le CA souhaite prendre une décision ce jour afin de finaliser l'ensemble du travail de Fabien.

La proposition soumise au vote du CA est la suivante :

- Le championnat Open regroupe les qualifiés des différents moyens de qualifications (y compris les joueurs étrangers) et est organisé par un système suisse.
- Ce tournoi attribue le titre de champion de France Open et qualifie les 8 premiers français pour le championnat de France qui a lieu sur un week-end en 3 rondes (1/4 de finale, ½ finale et finale).

Vote Pour : 7

Vote Contre : 0

2 - 3 - Championnat Vétéran

Fabien Lips en tant que responsable compétition a reçu une demande concernant la création d'un championnat Vétéran. Le CA propose qu'une mailing liste de travail soit mise en place sur le sujet.

2 - 4 - Prise en charge du billet d'avion pour WAGC

Suite aux diminutions des subventions, le billet d'avion pour les WAGC ne sera plus pris en charge par l'organisation. Après discussion, le CA propose que la FFG prenne en charge ce billet tant qu'il ne sera plus pris en charge par l'organisation.

La proposition suivante est soumise au vote : « La FFG prend en charge le billet d'avion (en veillant à ce que le billet soit pris au meilleur prix) ».

Vote Pour : 7

Vote Contre : 0

3 – Motoki Noguchi

- Frédéric Renaud se charge des démarches administratives pour régulariser la situation de Motoki
- Daniel Tossetto précise qu'en l'état de la trésorerie de la FFG et que sans les informations relatives au tournoi de Paris (actuellement le bilan connu de la FFG est déficitaire de 6663,62 €) il n'est pas raisonnable économiquement de suivre le budget prévisionnel de Motoki.
- La situation financière reste à étudier en profondeur. Il est nécessaire de trouver des ressources financières supplémentaires pour envisager l'embauche.



- Daniel profite de la discussion pour alerter sur le fait que pour le suivi du contrat de Fan Hui il rencontre les pires difficultés pour effectuer le recouvrement des cours payés. (par exemple sur 12 personnes du cours B, 3 seulement ont effectué le paiement).

4 – RFG

- Le compte de la revue a été vidé : 2329,98 € ont été transféré sur le compte de la FFG.

Le budget prévisionnel 2010 prévoit :

- 28710 € de dépense
- 21535 € de rentrée

Soit un déficit de 7475 €.

- Le CA constate que le budget prévisionnel n'est pas tenable pour 4 numéros et demande de revoir le budget pour 3 numéros dans l'année.
- Le CA recommande que pour les nouveaux licenciés, une revue leur soit envoyée (la dernière parue) dès la soumission du bordereau en lieu et place de l'abonnement gratuit pour l'année complète. Ce point devra être voté lors de la prochaine AG.

5 – EGF

La CA a pris note du compte rendu fourni par J-Y Papazoglou.

6 – EGC 2011

Gilles Zemor est toujours en attente de la contractualisation avec l'université de Bordeaux.

7 – Questions diverses

Décompte des licenciés :

Suite à une remarque des responsables des licences les points suivants doivent être pris en compte :

- Pas de date pour la coupe Maître Lim
 - o Ajout au règlement
- Traitement des transferts pour le décompte des voix de l'AG
 - o Mise en place à l'avenir de moyen pour la prise en compte actuellement non effectuée.